

BULLETIN MUNICIPAL

MONTFORT-SUR-ARGENS

#58
PRINTEMPS/ÉTÉ

ÉTAT CIVIL

DÉCÈS

MARMI Yolande	10/10/2019
PLASSCHAERT Marcel	25/11/2019
FALLET Huguette	08/02/2020
MANISCALCO Yves	05/03/2020
ROBERT-VERD Dominique	16/02/2020
PIASCO-PALLADINO Pierrette	27/03/2020
JULIEN Gerard	19/04/2020

MARIAGES

DESMET Aurélie et MISTRAL Julien	07/12/2019
BOLEAT Ophélie et LAMBARAA Driss	18/01/2020

NAISSANCE

MAHE Kynai	01/10/2019
TRUC BOLLONE Florian	07/07/2019
RAKOTOMANGA Matheo	20/02/2020
MARANGONI Alicia	08/03/2020
PORCHIA Alicio	25/03/2020
ALDEBERT Victor	07/05/2020

Nous publions ce bulletin malgré la situation d'urgence sanitaire afin de montrer que la vie communale continue malgré tout, et reste d'autant plus nécessaire au bien vivre-ensemble. Au fur et à mesure de nos connaissances sur les décrets nationaux, nous vous informerons sur le site de la commune

MADAME GOMEZ | gomezchristele@gmail.com
T. 06 22 91 71 15 | Crédit photos : Mairie de Montfort



www.montfort-sur-argens.fr



Le mot du Maire

Un printemps 2020 fait de scrutin, de froid et de virus, qui ne ressemblera jamais, je l'espère à un autre.

Le 15 mars le premier tour des élections municipales s'est tenu, presque normalement. Dans notre commune, avec une seule liste en lice, l'inconnue résidait dans le taux de participation compte tenu de l'absence d'adversaires et surtout des conditions sanitaires tendues. Le confinement instauré le surlendemain a gelé l'installation de ce nouveau conseil, aussi par la loi du 23 mars se sont les élus de 2014 qui poursuivent leur mandat, avec un devoir d'information envers les futurs.

Le froid s'est invité dans notre climat les 25 et 26 mars, avec des températures largement négatives pendant plusieurs heures. Cet épisode a fortement détérioré les diverses productions, la viticulture payant un lourd tribut par la destruction quasi-totale de la future récolte.

Les deux premiers points sont anodins face à la crise sanitaire que le monde doit actuellement traverser. Un virus, dont les scientifiques ignorent encore beaucoup de ses spécificités, parti de Chine, s'est propagé sur la totalité de la planète, affectant la population parfois gravement, parfois irrémédiablement. Notre quotidien est bouleversé par le confinement indispensable au ralentissement de la propagation et donc indispensable à la préservation de la santé de tous.

Nos rapports humains sont modifiés, nos habitudes sont bousculées, nous communiquons à distance avec nos proches, nous nous rapprochons de nos voisins pour prendre soin d'eux.

Du fait de l'extrême réduction des divers déplacements, des pans entiers de notre économie se sont arrêtés ou ont dû se transformer rapidement pour assurer leur survie et nos besoins essentiels. De nouveaux circuits de production et de distribution se sont organisés pour permettre presque paradoxalement cette distanciation physique et des circuits courts.

A l'heure de cette sortie de confinement, notre futur ne se vivra assurément pas comme le passé.

A très court terme nous devons respecter encore mieux les gestes barrières y compris le port du masque pour ne pas nous exposer et exposer les autres. La pleine connaissance de ce virus, des moyens de le combattre et l'annihiler ne sont pas encore d'actualité.

L'économie mondiale est impactée, notre pays devrait connaître une récession, repli du Produit Intérieur Brut, qui inévitablement se traduira par une diminution du niveau de vie et de nouvelles précarités.

Pouvons-nous tirer dès à présent des enseignements de cette situation ? Chacun aura les siens. Des questions se posent et tenter d'y répondre serait déjà un début.

Cet épisode a mis en lumière la vulnérabilité de l'humanité dans cette mondialisation outrancière, un virus pouvant affecter très rapidement la population mondiale en raison de multiples déplacements, parfois bien futiles. Saurons-nous en sortir ?

Nos chaînes d'approvisionnement et de logistique parcourant la planète ont souvent été rompues, nous mettant en situation de pénurie pour des produits essentiels, plus exactement ceux du moment. Une relocalisation et une souveraineté en la matière sont-elles possibles et souhaitables ? Quel équilibre entre mondialisation et autarcie ? Autonomie ? Autosuffisance ?

Saurons-nous modifier durablement nos comportements pour nous prémunir de dangers similaires ? De notre capacité à nous adapter dépendent notre santé, nos libertés de déplacement et d'entreprendre.

Plus que jamais, il m'apparaît que notre avenir est entre nos mains, entre les mains de chacun. Avec en mémoire ce moment, comme ceux avant parfois plus douloureux encore, il nous appartient de reconstruire individuellement et collectivement notre futur.

Haut les cœurs, reconstruisons !

Eric Audibert

LES RÉALISATIONS



Le City stade



Place des droits de l'homme, aire de service camping-car



Chemin Campé d'Enroch



Chemin des Suys



Placette des pigeonniers



Caveaux



Chemin St Joseph

VOTRE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL 2020



Eric Audibert



Frédérique Roustang



Laurent Janvrin



Jacqueline Rolfe



Laurent Remy



Dominique Liautaud



Patrice Burlando



Charlotte Fabre



Jean Grimaldi



Michelle Truc



Olivier Debourrez



Roselyne Biggi



Joseph Galluzzo



Delphine Guibon



Pierre Bonnet



Ingrid D'Ambrosi



Eric Franco

Conseillers suppléants

COMMISSIONS



Commission Travaux, Voirie, Eclairage Public Président : Laurent Janvrin

Pierre Bonnet | Eric Franco | Joseph Galluzzo
Jean Grimaldi | Delphine Guibon | Jacqueline Rolfe |
Frédérique Roustang

travaux@montfortsurargens.fr

Commission Associations, vie culturelle et communication

Présidente : Jacqueline Rolfe

Olivier Debourrez | Eric Franco | Delphine Guibon
Frédérique Roustang | Michèle Truc | Laurent Remy
jrolfe@montfortsurargens.fr

Affaires scolaires, Périscolaire, Jeunesse Présidente : Dominique Liautaud

Roselyne Bigi | Patrice Burlando | Ingrid D'Ambrosi
Charlotte Fabre | Delphine Guibon | Laurent Remy
Joseph Galluzzo

ecole@montfortsurargens.fr

Commission Environnement et cadre de vie Président : Laurent Remy

Roselyne Bigi | Pierre Bonnet | Olivier Debourrez
Eric Franco | Joseph Galluzzo | Delphine Guibon
Dominique Liautaud | Jacqueline Rolfe
Frédérique Roustang

lremy@montfortsurargens.fr

Commission Finances, Economie Présidente : Charlotte Fabre

Eric Audibert | Roselyne Bigi | Laurent Janvrin
Dominique Liautaud | Jacqueline Rolfe
Frédérique Roustang | Olivier Debourrez | Eric Franco
finances@montfortsurargens.fr

Commission Urbanisme, aménagement Présidente : Frédérique Roustang

Joseph Galluzzo | Pierre Bonnet | Patrice Burlando
Ingrid d'Ambrosi | Jean Grimaldi | Delphine Guibon
Laurent Janvrin | Jacqueline Rolfe | Michèle Truc
Olivier Debourrez
froustang@montfortsurargens.fr

INFORMATIONS MUNICIPALES

BUDGET MUNICIPAL 2020

"Le budget 2020 a été voté en conseil municipal le 14 mai dernier. Il a été élaboré avec des taux d'imposition inchangés, et une affectation du résultat de fonctionnement 2019 vers l'investissement 2020 de 217 418 € qui correspond à l'effort d'autofinancement propre de la commune.

Le budget de fonctionnement est équilibré à 1 745 581,70 €. Il permet de poursuivre l'offre de services existants dans la commune, de maintenir les subventions aux associations à hauteur de 35 000 € et de doter à la section investissement un virement de 32 300 €.

Le budget de l'investissement est équilibré à 1 644 838,81 €. Les principaux investissements prévus sont :



- la mise aux normes d'accessibilité de la maison de retraite - la climatisation de l'école - l'aménagement piéton entre la rue du Ferrailon et la rue des écoles - l'aménagement de la salle des fêtes - l'installation de la vidéoprotection sur tout l'espace de La Palud - l'aménagement des alentours du city-stade - la maîtrise d'œuvre pour l'aménagement des remises du jardin."

LE STATIONNEMENT

La municipalité continue de travailler sur des projets d'aménagement ; projets que nous avons pu vous présenter lors de réunions publiques.

En vue de ces aménagements futurs et notamment pour les 2 roues motorisées (moto, scooter), nous

souhaitons vous questionner sur le besoin de stationnement.

Vous trouverez à l'intérieur de ce bulletin un questionnaire que vous pourrez retourner à la mairie, au plus tard le 10 juillet 2020.

POINT SUR NOS COMPOSTEURS COLLECTIFS

L'installation des composteurs collectifs (au Potager scolaire et dans les jardins de la mairie) depuis la mi-octobre a permis à une quarantaine de familles montfortaises de valoriser leurs déchets de cuisine ou de petit jardinage. Le restaurant la Petite Marmite s'est également associé à cette démarche.

Nous remercions l'ensemble des participants, considérant que nous générons environ 75 kg de ces produits fermentescibles annuellement par foyer, c'est environ 3 tonnes de matière sur une année qui ne sont plus collectées, transportées et traitées : c'est une réelle économie pour tous et pour notre environnement !

Le compost mûr, engrais vert de haute qualité, ainsi généré sur les 6 premiers mois d'utilisation, a été distribué ou réutilisé pour les espaces verts communaux.

Vous habitez le centre du village et n'êtes pas équipé de composteur individuel ?



Vous n'êtes pas encore utilisateur mais souhaitez le devenir ?

Inscrivez-vous à l'accueil mairie. Nous mettrons à votre disposition un bio-seau permettant de séparer vos déchets organiques et les transporter jusqu'aux bacs.

Vous souhaitez participer activement au suivi de nos composteurs, devenez « maître-composteur » après une courte formation ! Si vous êtes volontaire, écrivez-nous : lremy@montfortsurargens.fr

ARRÊTEZ DE VOUS ENFLAMMER ! LE BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS EST INTERDIT !



Il est interdit en tout temps et en tout lieu du département du Var de brûler à l'air libre les déchets verts produits par les particuliers, les collectivités et les entreprises. L'infraction est passible d'une contravention de 3ème classe.

Les déchets verts comprennent les tontes de gazon, les feuilles et aiguilles mortes, les tailles d'arbres et d'arbustes. Ils proviennent notamment de l'entretien des zones de loisirs, des espaces verts publics ou privés, des terrains de sport, des jardins des particuliers.

Le brûlage des déchets verts peut être à l'origine de troubles de voisinage générés par les odeurs et la fumée. Il nuit à l'environnement et à la santé et peut être la cause de départs d'incendies.

Le brûlage à l'air libre conduit à l'émission de composés cancérigènes et de particules fines.

Des solutions plus efficaces que le brûlage existent pour traiter les déchets verts. Le compostage, le paillage ou le broyage peuvent permettre de valoriser utilement ces déchets sur place. Pour les déchets plus encombrants ou non réutilisables sur place, nous vous invitons à les déposer en déchetterie.

Des dérogations de brûlage des déchets verts sont prévues pour les agriculteurs et les forestiers après déclaration en mairie, pour le brûlage de déchets verts pour l'élimination d'organismes nuisibles. (Opération strictement encadrée dans le cadre de la mise en œuvre des dispositions prévues par les articles L.251-1 et suivants du code rural et de la pêche maritime.), pour l'élimination des déchets verts issus du débroussaillage obligatoire après déclaration en mairie (brûlage autorisé uniquement à certaines périodes).

Ces dérogations sont automatiquement suspendues lors des épisodes de pic de pollution de l'air.

+ d'infos www.atmopaca.org.

Pour plus de renseignements sur l'emploi du feu, contactez la mairie ou consulter la préfecture du Var www.var.gouv.fr **Accueil > Politiques publiques > Forêt**

Pour aller plus loin sur les autres moyens d'élimination : <https://www.ademe.fr/alternatives-brulage-dechets-verts>

Source : Ademe



« DONNER PLUTOT QUE JETER » C'EST AUSSI CRÉER DE L'EMPLOI

En Provence Verte, deux associations œuvrent, parmi tant d'autres, pour le recyclage par l'insertion professionnelle, dans une démarche d'économie circulaire et solidaire.

Celles-ci permettent de créer de l'emploi, de former et de redonner une seconde vie à des matériels usagés en les détournant des déchèteries. Vous pouvez, grâce à elles, vous débarrasser de vos matériels usagers ou acquérir à moindre coût des objets d'occasion reconditionnés. Ces organismes peuvent récupérer vos matériels encombrants à votre domicile. En outre, ils disposent tous deux de service de collecte et d'apports, ainsi d'espaces de vente pour les amateurs de bonnes affaires.

Enfin, il est à noter, qu'une autre ressourcerie est en cours de construction sur Brignoles.



Ressourcerie La Courtoise

Chemin de Bonneval
Quartier la courtoise (route entre Bras et St Maximin)
83470 Saint Maximin | Téléphone : 04 94 72 01 50
<https://www.facebook.com/courtoiseressourcerie/>

Vivre Ensemble En Provence-Recyclerie

Zone industrielle des Consacs, Lot 13, îlot soleil
83170 Brignoles | Téléphone : 04 94 77 04 22

Pour toute information, découvrir leurs offres (un enlèvement à domicile est aussi possible) et leurs conditions, n'hésitez pas à consulter leur site internet : <http://veep.fr/>.

La municipalité tient à remercier chaleureusement l'implication de toutes et tous dans la gestion de la situation d'urgence sanitaire que nous vivons :

• **Les commerçants**, qui par leur présence quotidienne et leur inventivité de services multiples ont permis à chacun de pourvoir aux produits de premières nécessités.

• **Les soignants, aides à domicile** et au sein de l'EHPAD pour leur travail de soin et de lutte contre l'isolement.

• **Les enseignants** qui, confinés chez eux, ont mis en place une continuité pédagogique et gardé des liens avec leurs élèves.

• **Les agents communaux**, qui ont continué à faire fonctionner les services, dont le service de gardes d'enfants et l'aide aux personnes âgées ou malades, l'entretien et les petits travaux nécessaires à la vie du village.

• **Les personnes du CCAS** qui ont également contribué à la mise en œuvre d'une solidarité auprès des personnes vulnérables.

• **Les petites mains qui ont confectionné les masques** grâce aux tissus fournis gracieusement par les unes, au prêt de machines à coudre par d'autres, au temps passé à la couture, à la confection des gâteaux pour remonter le moral des troupes, un grand merci à toutes.

MERCI 😊



• **Et toutes les personnes qui, de près ou de loin**, ont permis de conserver une solidarité entre chacun, une entraide et une écoute indispensable pour vivre au mieux ces temps de confinement, sans tomber dans l'isolement.

• Enfin, **vous Montfortaises et Montfortais** qui avez fait preuve de discipline dans le respect des consignes et de patience pendant ces jours de distanciation sociale.

